

Les Abrets-en-Dauphiné, le 04 juin 2026



Regards croisés avec le territoire – Atelier 3 Eau et Section française du Lyon-Turin

Synthèse de la Commission Territoriale de Concertation des Vals du Dauphiné

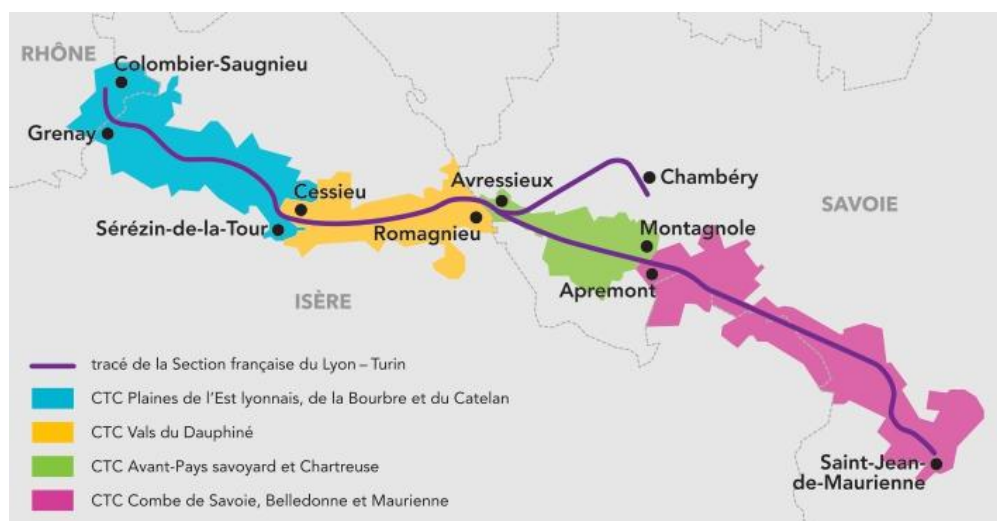
Depuis le printemps 2025, SNCF Réseau poursuit une démarche de concertation continue avec les territoires concernés par le projet de Section française du Lyon-Turin. Dans ce cadre, les Commissions Territoriales de Concertation ont été mises en place à l'automne 2025, sous l'égide des préfetures de Savoie et d'Isère. Après une première session organisée en septembre 2025, une nouvelle série de rencontres s'est tenue en juin et juillet 2026 afin de présenter les avancées du projet, de recueillir la connaissance et les contributions des acteurs locaux et d'éclairer les études d'Avant-Projet Détaillé (voir définitions en annexe 2).

Le présent document restitue les principaux échanges de la journée d'ateliers du 4 juin 2026 dans les Vals du Dauphiné. Il ne reprend pas de manière exhaustive l'ensemble des contributions, qui font l'objet d'un tableau détaillé transmis aux participants, et ne préjuge ni des conclusions des études en cours ni des décisions à venir.

Partenaires financiers



Carte des périmètres des 4 Commissions Territoriales de Concertation



SOMMAIRE

INTRODUCTION DE LA JOURNÉE	3
Les ateliers de travail proposés	3
ATELIER 3 : EAU ET SECTION FRANÇAISE DU LYON-TURIN	5
1. Sources et captages d'eau	5
2. Cours d'eau	6
3. Risque Inondation	7
4. Synthèse de l'atelier 3	9
CONCLUSION DE LA JOURNÉE D'ATELIERS	10
Annexe 1 – Structures participantes	11
Annexe 2 – Lexique	13

INTRODUCTION DE LA JOURNÉE

LES ATELIERS DE TRAVAIL PROPOSÉS

Organisée sur une journée, cette deuxième session a été structurée autour de trois ateliers consacrés à l'eau, aux projets connexes et à l'insertion paysagère et architecturale. Ces temps de travail visaient à partager les informations disponibles sur le projet, à compléter la connaissance des enjeux et usages du territoire grâce à l'expertise des acteurs locaux et à identifier les sujets nécessitant un approfondissement dans la poursuite des études. Ils ont également permis de recueillir les attentes et propositions des participants, sans préjuger de leur faisabilité ni des choix qui seront arrêtés à l'issue des études.

LES PARTICIPANTS

Ces ateliers marquent la continuité du dialogue avec les acteurs locaux. Ils permettent de confronter les points de vue entre les différents membres des Commissions Territoriales de Concertation. Ainsi, étaient invités : représentants de mairies, d'EPCI, parlementaires, conseillers départementaux et régionaux, représentants de syndicats de gestion du territoire (SCoT, PNR, gestion de la ressource en eau...), représentants d'associations de protection de la nature, de défense des riverains, représentants des chambres d'agriculture et des agriculteurs, services de l'Etat (DDT, DREAL) et représentants de chambres consulaires (CCI, CMA).

Une quarantaine de participants ont pris part à cette journée d'ateliers.



Atelier de travail – Commission Territoriale des Vals du Dauphiné – 4 juin 2026 ©Oktokunst

Les participants ont été divisés en 3 tables de travail de 8 à 12 personnes au gré des ateliers. La composition des

groupes visait à croiser les compétences, les échelles territoriales et les types de structures représentés. Les observations ont été localisées sur des cartes et consignées dans des tableaux de contributions. Chaque atelier s'est achevé par une restitution collective des principaux enseignements.

ET DU CÔTÉ DU PROJET ?

La spécificité des Commissions Territoriales de Concertation est de permettre la rencontre et le dialogue entre les principaux acteurs locaux, experts de leurs territoires, et l'équipe technique porteuse du projet. A ce titre, SNCF Réseau, maître d'ouvrage du projet, avec l'appui des groupements de maîtrise d'œuvre (MOE) SETEC – Artelia chargés des études et des assistants à maîtrise d'ouvrage (AMO) mobilisés sur les volets environnements, sources et captages et concertation et communication ont animé cette journée et les différents temps de travail (*voir définitions en annexe 2*)

Des représentants de plusieurs services de l'Etat (DDT, DREAL, SGAR) et des acteurs territoriaux étaient également présents afin d'échanger autour du projet et d'observer les différents points de vue.

Intervenants et animateurs :

- Sous-préfecture de l'Isère, arrondissement de La-Tour-du-Pin
- SNCF Réseau, Maître d'ouvrage du projet Section française du Lyon-Turin
- Setec - Artelia, Maîtrise d'œuvre du projet
- Artelia, Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sur le volet environnement et procédures
- Géotec, Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sur le volet sources et captages
- Rouge Vif, Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sur le volet concertation et communication

Monsieur Christian CUCHET, Secrétaire Général de la Sous-préfecture de La-Tour-du-Pin, a ouvert cette journée de travail. Il a salué les nouveaux élus et l'ensemble des représentants des structures participantes. Il a rappelé le rôle fondamental de la concertation autour du projet et la nécessité de recueillir les réflexions de celles et ceux qui connaissent le territoire afin d'insérer le projet. Il a insisté sur le temps long dans lequel s'inscrit ce dialogue, d'abord durant la phase actuelle d'études, puis en phase chantier.

Matthieu COCHARD, directeur du projet de Section française du Lyon-Turin, a présenté l'état d'avancement du projet et son calendrier prévisionnel. Il a rappelé l'articulation entre les études techniques et la concertation jusqu'à la finalisation de l'Avant-Projet Détaillé, ainsi que le rôle des Commissions Territoriales de Concertation dans ce processus. La vidéo "L'essentiel de la Section française du Lyon-Turin" ([à retrouver ici](#)) a été diffusée en introduction.



Christian CUCHET,
Secrétaire Général de la
Sous-préfecture de La-Tour-
du-Pin – Commission
Territoriale des Vals du
Dauphiné – 4 juin 2026
©Oktokunst

ATELIER 3 : EAU ET SECTION FRANÇAISE DU LYON-TURIN

À RETENIR

Ce troisième atelier a permis de croiser les connaissances locales des participants sur trois thématiques : les sources et captages, les cours d'eau et le risque d'inondation. Les échanges ont permis de localiser de nombreux points d'eau, écoulements, zones inondées et secteurs sensibles, mais aussi d'identifier des projets de renaturation ou de gestion des cours d'eau à prendre en compte. Les participants ont partagé une attente commune : améliorer la connaissance du fonctionnement hydraulique du territoire et prévenir toute aggravation des risques ou dégradation de la ressource. Plusieurs sujets restent à approfondir, notamment l'inventaire des usages privés de l'eau, les interactions avec les tunnels et les ouvrages, les continuités hydrauliques et les modalités de suivi en phase chantier.

Le territoire des Vals du Dauphiné avait été divisé en trois secteurs afin de permettre une analyse fine des enjeux locaux. Les observations ont été reportées sur des cartes et consignées dans des tableaux de contributions. Chaque table a ensuite restitué les principaux enseignements de son travail à l'ensemble des participants.



Inventaire sources et captages d'eau ©Geotec

1. SOURCES ET CAPTAGES D'EAU

La question des sources et captages est apparue comme un enjeu majeur. Le tracé traverse de nombreux coteaux où existent des écoulements réguliers.

Différents points de vigilance ont été mis en avant par les participants :

- La présence de prélèvements industriels pour leur consommation et les processus de production ;
- Plus globalement, les participants identifient le territoire comme étant propice aux résurgences naturelles. Les puits et captages privés y sont nombreux et pas tous identifiés, nombre d'habitations et d'exploitations n'étant pas raccordées au réseau d'alimentation en eau potable. SNCF Réseau a rappelé que l'inventaire de ces points permettra de vigiler les risques sur la ressource et d'agir, voire de compenser en cas de problème rencontré. L'enjeu est donc qu'il soit le plus complet possible.
- Les sections en tunnel présentent des enjeux forts, notamment : le ruisseau de l'Enfer (tunnel de Bourgoin-Ruy) et le réservoir du Biédon (tunnel de la Bâtie-Montgascon).

L'atelier a permis d'améliorer la connaissance du territoire et de son fonctionnement hydrologique, notamment en identifiant de nombreuses sources, parmi lesquelles :

- ▶ Saint-Victor-de-Cessieu : captage du Ravinet, des puits et captages dans le hameau de Gorgeolas mais aussi de nombreuses sources exploitées par le monde agricole dans le secteur de la Garine ;
- ▶ Cessieu : des écoulements dans les coteaux, des sources privées et le captage de Vachères ;
- ▶ Aoste : des fontaines, un captage industriel et le captage de Fontanieu ;
- ▶ Chimilin : captage du Ponier, des sources au-dessus de la voie ferrée, de nombreux puits... ;
- ▶ Romagnieu : réservoir de Borgeron ;

FOCUS SUR LA CONSOLIDATION DES DONNEES SUR LA RESSOURCE

Les échanges ont fait ressortir un besoin fort de consolidation des données. Les participants ont souligné que certaines informations existent déjà auprès de différents acteurs, mais qu'elles doivent être collectées, croisées et complétées.

Les acteurs mentionnés sont notamment : les syndicats des eaux, le SIAGA, l'EPAGE de la Bourbre (étude sur la ressource quantitative notamment) et les associations.

La Chambre d'agriculture a déjà mis en œuvre une mission de recueil de données auprès des agriculteurs. Certaines communes se disent prêtes à relayer auprès de leurs administrés l'information d'un inventaire en cours des sources et captages d'eau, mandaté par SNCF Réseau dans le cadre du projet, et réalisé par Géotec durant le printemps 2026.

Un point sensible a cependant été relevé quant à cet inventaire : certains habitants hésitent à transmettre des informations sur les sources ou points de captage d'eau sur leurs terrains, par crainte de conséquences administratives ou financières. Il apparaît donc nécessaire de créer un cadre de confiance pour permettre la remontée d'informations jusqu'à SNCF Réseau.

- ▶ Saint-Didier-de-la-Tour : sources rarement taries et nombreuses résurgences sur le coteau ;
- ▶ Saint-Clair-de-la-Tour : puit de Passeron et nombreuses sources privées voire canalisées ;
- ▶ Saint-Didier-d'Aoste : un futur captage en cours.

2. COURS D'EAU

Différents secteurs à enjeux forts ont été identifiés par les participants, particulièrement au niveau des interfaces entre la future ligne de Section française du Lyon-Turin et les cours d'eau du territoire :

- ▶ A Ruy-Montceau, la Bourbre passe sous le futur viaduc ;
- ▶ Dans le secteur Cessieu / Sérézin-de-la-Tour, un pont portant la voie ferrée passera au-dessus de l'Hien ;
- ▶ Entre Saint-Didier-de-la-Tour et Chimilin, le maintien de la continuité hydraulique du ruisseau du Moulin sera un enjeu fort. Ce ruisseau est identifié comme régulièrement sujet à des épisodes de crues. A Saint-Clair-de-la-Tour, un talweg (voir définition en annexe 2) est d'ailleurs

présent et ses débordements sont bloqués par la voie ferrée et le ruisseau des Moulins ;

- ▶ Au même endroit, une vigilance particulière est à avoir sur le risque d'infiltration et de ruissellement le long du tunnel de Sainte-Blandine.
- ▶ A Romagnieu, le Guiers passe sous le viaduc, ainsi que sur le Guindan. Une vigilance est à avoir sur l'étang à proximité de la future ligne ;
- ▶ A Chimilin, la Bièvre passe sous le viaduc ;
- ▶ A Cessieu / Saint-Victor-de-Cessieu, le ruisseau de l'Etang Malin alimente l'ensemble des marais ;
- ▶ Aux Abrets-en-Dauphiné, l'étang de Malseroud, au-dessus du tunnel de La-Bâtie-Montgascon, est identifié comme Espace Naturel Sensible à préserver.

D'autres lieux, à proximité du tracé sont également identifiés comme pouvant être affectés par le projet :

- ▶ A Saint-Didier-de-la-Tour, le lac Saint-Félix est identifié comme un site dont le niveau d'eau varie fortement en lien avec la nappe phréatique, créant des craintes sur l'impact hydraulique du projet ;
- ▶ A Saint-Jean-de-Soudain, le canal Mouturier est situé dans la bande DUP (voir définition en annexe 2) et parallèle au tracé ;
- ▶ Le lac de Romagnieu et sa base de loisirs sont identifiés comme étant à proximité directe du tracé, avec un risque d'impact sur les activités et le cadre de vie.

Sur les eaux de surface, les participants ont rappelé que l'ensemble des cours d'eau traversés par le projet représente un enjeu à traiter. Il ne s'agit pas seulement d'éviter les impacts négatifs, mais aussi d'identifier des opportunités d'amélioration, notamment :

- Sur certains ouvrages existants sous la future voie ferrée, notamment des seuils (voir définition en annexe 2), qui pourraient être améliorés voire arasés à l'occasion du projet. Les participants y voient une possibilité de corriger certaines situations existantes, en particulier lorsque les ouvrages actuels limitent les écoulements ou dégradent la qualité écologique des cours d'eau. Ces seuils sont notamment identifiés à Saint-Jean-de-Soudain au niveau du ruisseau de Bas-Cuirieu et du Talweg des bourrins.
- Entre Cessieu et Saint-Jean-de-Soudain, un projet de renaturation par l'EPAGE de la Bourbre est identifié. De même, des projets de renaturation de la Bièvre et du Guiers par le SIAGA sont mis en avant à Saint-Didier-de-la-Tour ainsi qu'entre Romagnieu et Saint-Genix-sur-Guiers. Les participants évoquent ces projets comme des éléments à prendre en compte, notamment lorsqu'ils concernent des secteurs déjà identifiés comme sensibles.

FOCUS SUR LA PHASE CHANTIER POUR LES EAUX SOUTERRAINES ET DE SURFACE

La phase chantier a été identifiée comme un moment particulièrement critique pour la qualité des eaux et des milieux aquatiques. Les participants ont demandé une vigilance particulière sur :

- Les risques de pollution accidentelle ;
- Les ruissellements liés aux terrassements ;
- Les modifications temporaires d'écoulement ;
- Les effets des installations de chantier et des circulations ;
- Les impacts sur les captages, sources et cours d'eau, y compris en amont sur les zones de captage de Saint-Didier-d'Aoste et Fontanieu ;
- La surveillance environnementale pendant les travaux.

La mise en place d'un suivi renforcé apparaît indispensable pour les participants, avec des mesures de prévention, d'alerte et d'intervention rapides en cas d'incident. Certains participants souhaitent que les entreprises travaux soient particulièrement surveillées sur ce sujet.



Atelier de travail – Commission Territoriale des Vals du Dauphiné – 4 juin 2026 ©Oktokunst

3. RISQUE INONDATION

Les études devront caractériser précisément le fonctionnement hydraulique des secteurs traversés et vérifier que les dispositions envisagées n'aggravent pas les risques existants, notamment en aval, tout en préservant les continuités hydrauliques.

A ce titre, les participants ont pu identifier plusieurs secteurs sensibles sur un territoire traversé par de nombreux cours d'eau susceptibles de sortir de leur lit :

► Des inondations récentes en 2024 dans certains secteurs comme Saint-Didier-de-la-Tour, Saint-Clair-de-la-Tour (aux abords du stade) et La-Tour-du-Pin. Certaines communes comme La-Chapelle-de-la-Tour ont vécu des inondations plus récentes entre 2023 et 2026 ;

► A Saint-Didier-de-la-Tour, un ancien cours d'eau (le Ruy Jaillet) a été identifié comme une zone à risque ;

- ▶ Certaines infrastructures comme l'autoroute A43 sont identifiées comme de véritables barrières qui contraignent l'expansion des cours d'eau et augmentent le risque inondation. C'est le cas à Saint-Didier-de-la-Tour où une zone en contrebas de l'autoroute créerait un « effet cuvette » lors d'épisodes de crue. De même, les participants identifient la zone de l'échangeur de Coiranne (Cessieu / Saint-Victor-de-Cessieu) comme régulièrement inondée par la Bourbre qui serait « bloquée ».
- ▶ Des débordements réguliers et connus de la Bièvre et du Guiers sur les communes d'Aoste, de Saint-Didier d'Aoste et de Pressins (notamment en 2001 et 2018), en particulier en aval lors d'épisodes de crue ;
- ▶ A Cessieu et Saint-Victor-de-Cessieu, une inondation a fait d'importants dégâts en 1990 jusque dans les centres-villes, y compris jusqu'à Bourgoin-Jallieu. Le syndicat mixte de la Bourbre a été créé à la suite de cette catastrophe ;
- ▶ Entre Cessieu et Saint-Jean-de-Soudain, les participants ont signalé la sensibilité du chemin du Mouchon et du ruisseau de l'Étang Malin, au droit de la voie ferrée existante. Ils ont demandé qu'une attention particulière soit portée à ce secteur afin d'évaluer les effets cumulés avec les infrastructures existantes et de prévenir toute aggravation du fonctionnement hydraulique.
- ▶ D'anciens ouvrages hydrauliques, dont un ancien dalot (voir définition en annexe 2) dans le secteur de La Tour-du-Pin dont le gestionnaire n'est pas identifié ;
- ▶ Des cours d'eau modifiés historiquement, notamment à proximité de la voie ferrée existante, ce qui peut complexifier la compréhension du fonctionnement hydraulique à l'œuvre actuellement.

Certaines zones ont été identifiées comme particulièrement sensibles du point de vue hydrologique et écologique.

Il a notamment été question de zones humides, de zones agricoles en protection naturelle, et de zones d'expansion de crues situées à proximité de la voie ferrée existante ou future.

Les études devront également être coordonnées avec les projets de prévention des inondations, de renaturation et de gestion des cours d'eau portés par les acteurs compétents, notamment l'EPAGE de la Bourbre et le SIAGA. Les participants ont demandé que les études portent une attention particulière aux points suivants, y compris lorsque l'interaction avec le projet n'est pas encore caractérisée :

- Le maintien des zones d'expansion des crues ;
- La non-aggravation des risques en aval ;
- La préservation des zones humides ;
- La continuité des écoulements naturels ;
- La compatibilité entre ouvrages ferroviaires et fonctionnement hydraulique du territoire.



Temps de restitution d'un atelier de travail – Commission Territoriale des Vals du Dauphiné – 4 juin 2026 ©Oktokunst

Le travail conduit pour définir l'implantation de la future ligne devra également s'intégrer aux différents projets de lutte contre le risque inondation portés par différents acteurs, tels que :

- Dans le secteur de Saint-Jean-de-Soudain et Cessieu, un projet de reméandrage et de renaturation (voir définition en annexe 2) de la Bourbre porté par l'EPAGE de la Bourbre avec une vigilance particulière à porter à la nappe, affleurante dans cette zone ;
- A Saint-Jean-de-Soudain, le canal de dérivation de la Bourbre qui fait l'objet de projets réguliers ;
- Au niveau du futur viaduc à Romagnieu / Belmont-Tramonet, un projet de reméandrage du Guiers porté par le SIAGA.

4. SYNTHÈSE DE L'ATELIER 3

L'atelier a confirmé la place centrale de l'eau dans le fonctionnement du territoire et l'importance d'une connaissance fine des écoulements de surface et souterrains. À partir de leur connaissance locale, les participants ont localisé de nombreux points d'eau, zones inondées, ouvrages hydrauliques et secteurs sensibles. Ces informations devront être vérifiées, complétées et croisées avec les données techniques disponibles. Les priorités identifiées concernent l'inventaire des sources, captages et usages privés de l'eau, la compréhension des continuités hydrauliques, la prise en compte des épisodes de crue passés, la préservation des zones humides et le suivi des travaux. Les participants ont également demandé une coordination étroite avec les gestionnaires de cours d'eau, syndicats d'eau, collectivités, acteurs agricoles et associations disposant de connaissances utiles. Les contributions recueillies seront analysées dans le cadre des études d'Avant-Projet Détaillé afin d'approfondir les secteurs sensibles.

Comment les porteurs de projet prendront-ils en compte ces contributions ?

La question de l'eau est un sujet majeur pour SNCF Réseau, traité tout au long des études d'Avant-Projet Détaillé, afin de connaître au mieux l'état initial de la ressource sur les territoires traversés.

A ce titre, les contributions des participants complètent la connaissance existante à une échelle fine. L'ensemble de ces informations sera donc intégré aux études et diagnostics en cours.

L'AMO en charge du recensement des sources et captages (Géotec), était présente lors de cet atelier. Sa présence avait pour but d'échanger avec les participants sur les conditions de réalisation de ces recensements en cours, de recueillir des informations complémentaires, de prendre attache auprès de nouveaux acteurs pertinents identifiés, puis de relancer les mairies pour l'obtention de données supplémentaires. L'ensemble des contributions sera comparé avec la bibliographie existante, et ajouté le cas échéant.

En parallèle, les différentes collectivités et les syndicats de rivières et des eaux sont rencontrés afin de capitaliser sur leur connaissance du territoire et d'agréger les études déjà produites auparavant.

De même, la Chambre d'agriculture mène une démarche d'identification des sources et captages auprès des agriculteurs et produira dans son « Etat initial agricole » une couche cartographique des données correspondantes.

Une étude sur les zones humides sera également lancée en septembre 2026 par SNCF Réseau et de nombreux points de surveillance des sources disposés sur le territoire (mesures des débits, piézomètres...).

Le traitement du sujet de l'eau se poursuivra tout au long de la concertation afin d'éviter et de réduire les risques et de vigiler la situation le plus en amont à la fois pendant les études mais également en phase chantier.

CONCLUSION DE LA JOURNÉE D'ATELIERS

Cette première journée d'ateliers constitue une étape importante de la concertation engagée par SNCF Réseau avec les territoires. Elle a permis de réunir des élus, des acteurs institutionnels, techniques, économiques, agricoles et associatifs autour d'un objectif commun : croiser les expertises, partager les réalités locales et enrichir les études par la connaissance du terrain.

La richesse des contributions recueillies montre tout l'intérêt de cette démarche de co-construction. Les échanges ont permis de mieux comprendre les dynamiques du territoire, de localiser des points de vigilance et de faire émerger des attentes concrètes sur les mobilités, les activités économiques et agricoles, l'eau, le paysage, le patrimoine et le cadre de vie. Ils constituent désormais une base de travail commune pour la poursuite des études d'Avant-Projet Détaillé.

Pour chaque contribution, SNCF Réseau précisera, à mesure de l'avancement des études, si elle relève d'un complément de connaissance, d'une analyse technique à approfondir, d'un échange territorial complémentaire ou d'une contrainte ne permettant pas de la retenir. Les communes concernées seront associées aux approfondissements menés sur les sujets présentant une interaction directe avec leur territoire.

Les prochaines étapes

Les contributions produites au cours des trois ateliers seront analysées par SNCF Réseau et le groupement de maîtrise d'œuvre. Elles permettront de compléter les données disponibles, d'approfondir les secteurs sensibles et d'identifier les sujets nécessitant des échanges complémentaires.

Un point d'avancement sur les enseignements issus de cette démarche sera présenté aux membres des Commissions Territoriales de Concertation dans les prochains mois, au fur et à mesure de la consolidation des analyses et de l'avancement des études.

Le dialogue se poursuivra dans la durée, à travers de nouveaux temps de travail collectifs et des rencontres ciblées avec les acteurs concernés. Depuis le printemps 2025, près d'une centaine de rencontres bilatérales ont déjà été organisées.

Cette journée ne clôt pas les échanges : elle ouvre une nouvelle séquence de travail partagé. La qualité du projet dépendra de notre capacité collective à poursuivre ce dialogue avec méthode, transparence et continuité, afin de construire des réponses au plus près des réalités du territoire.

S'informer et échanger avec SNCF Réseau

Afin de suivre l'évolution du projet un site internet peut être consulté : <https://www.projet-lyonturin.fr/fr>.

Une adresse de contact est également disponible et ouverte à toutes et tous afin de poser des questions ou faire d'éventuelles remarques : concertation.lyonturin@reseau.sncf.fr.

ANNEXE 1 – STRUCTURES PARTICIPANTES

Structure ou service	Type de structure
Association ADEC Chimilin	Association de défense de l'environnement
Association de Développement des Transports en Commun (ADTC) SAVOIE / Fédération Nationale des Usagers des Transports (FNAUT) Auvergne-Rhône- Alpes	Association d'usagers des transports
Association Porte de l'Isère Environnement (APIE)	Association de défense de l'environnement
Association Lo Parvi	Association de défense de l'environnement
Association Quartiers Paisibles	Association de riverains
Attachée du sénateur Guillaume GONTARD	Sénat
Communauté de Communes Vals du Dauphiné	Communauté de communes
Communauté de Communes Vals du Dauphiné Direction eau et assainissement	Communauté de communes
Communauté de Communes Vals du Dauphiné Service environnement et Développement Durable	Communauté de communes
Chambre du Commerce et de l'Industrie Nord Isère	Acteur économique
Chambre d'agriculture 38	Acteur agricole
Commune de Chimilin	Commune
Commune de La-Tour-du-Pin	Commune
Commune de Rochetoirin	Commune
Commune de Romagnieu	Commune
Commune de Saint André le Gaz	Commune
Commune de Saint Clair de la Tour	Commune
Commune de Saint-Didier-de-la-Tour	Commune
Commune de Saint-Victor-de-Cessieu	Commune
Direction Départementale des Territoires (DDT) 38	Etat
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes	Etat
Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA) 38	Acteur agricole
Fédération de Chasse de l'Isère	Fédération
Fédération de pêche de l'Isère	Fédération
Syndicat du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Nord Isère	EPCI
Secrétaire Général pour les Affaires Régionales (SGAR) Auvergne-Rhône-Alpes	Etat
Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et de Ses Affluents (SIAGA)	Syndicat de rivières
Syndicat Interdépartemental mixte des Eaux et d'assainissement du Guiers et de l'Ainan (SIEGA)	Syndicat des eaux

Syndicat des eaux des Abrets	Syndicat des eaux
Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné (SYMBORD)	EPCI
Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP 38)	Etat

ANNEXE 2 – LEXIQUE

Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) : Equipe d'experts qui accompagne et conseille le maître d'ouvrage dans la préparation, le pilotage et le suivi du projet, par exemple sur les sujets environnementaux, fonciers, géotechniques, de communication ou de concertation...).

Avant-Projet Détaillé (APD) : Phase d'études approfondies qui précise la conception du projet : dimensions des ouvrages, choix techniques, méthodes et conditions de réalisation, insertion dans les territoires, mesures environnementales et estimation plus précise du coût des travaux. Pour les accès français du Lyon-Turin, SNCF Réseau conduit cette phase d'études entre 2025 et 2028.

Avant-Projet Sommaire (APS) : Phase d'études qui définit les grandes caractéristiques du projet, les principales solutions envisagées et une première estimation de son coût. Dans le cadre du Lyon-Turin, les études APS ont notamment alimenté le dossier d'enquête publique ayant conduit à la Déclaration d'utilité publique (DUP) de 2013.

Bande DUP : Emprise foncière définie dans le cadre de la Déclaration d'utilité publique (DUP), à l'intérieur de laquelle le projet peut être réalisé. Elle permet de poursuivre les études et, lorsque cela est nécessaire, d'engager les procédures d'acquisition des terrains. L'ensemble de la bande n'est pas nécessairement acquis ou occupé par les travaux.

Dalot : Petit ouvrage hydraulique, généralement de forme rectangulaire, qui permet le passage de l'eau sous une route, une voie ferrée ou un remblai.

Estacade : Ouvrage d'art surélevé, proche d'un pont ou d'un viaduc, constitué d'un tablier reposant sur une succession de piles ou de poteaux.

Maîtrise d'œuvre (MOE) : Équipe chargée de concevoir techniquement le projet et ses ouvrages, à partir des études antérieures et des données disponibles. Elle réalise notamment les études techniques et environnementales nécessaires à la conception. Pour les études APD des accès français du Lyon-Turin, la maîtrise d'œuvre est assurée par le groupement Setec – Artelia. WSP intervient spécifiquement sur les ouvrages de reconnaissance des tunnels de Chartreuse et de Belledonne.

Maîtrise d'ouvrage (MOA) : Entité qui organise le projet, fixe les besoins, le budget et les objectifs et s'assure de la bonne réalisation de la future ligne ferroviaire. Pour la Section française du Lyon-Turin, c'est SNCF Réseau qui assure cette mission pour le compte de l'Etat français.

Merlons : Monticule de terre ou de matériaux rocheux aménagé pour former une protection ou un écran. Il peut notamment avoir une fonction acoustique, paysagère, de protection visuelle ou de séparation.

Piles de pont : Appuis intermédiaires d'un pont ou d'un viaduc, situés entre les deux extrémités de l'ouvrage. Elles soutiennent le tablier et transmettent les charges au sol.

Reméandrage : Action consistant à redonner à un cours d'eau un tracé plus sinueux, avec des courbes et des méandres, lorsqu'il a été artificiellement rectifié. Le reméandrage vise à restaurer les fonctionnalités écologiques et hydrauliques du cours d'eau. Selon les caractéristiques du site, il peut aussi contribuer à ralentir les écoulements et à mieux gérer les crues.

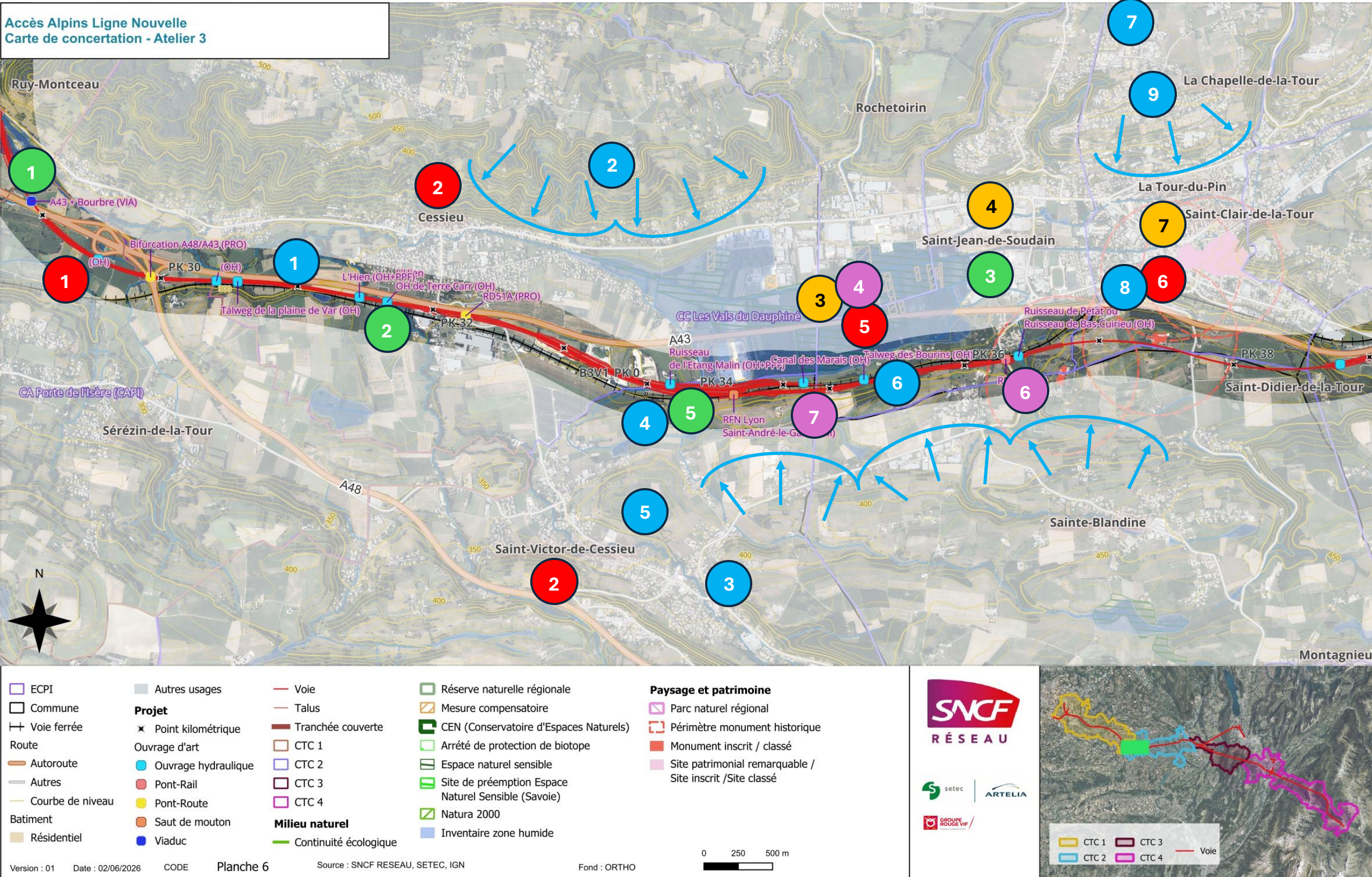
Renaturation : Ensemble d'actions visant à restaurer un milieu naturel dégradé afin de retrouver un fonctionnement plus proche de son état naturel. Elle peut concerner les sols, la végétation, les habitats, les cours d'eau et les continuités écologiques.

Seuils : Ouvrage transversal implanté dans le lit d'un cours d'eau, créant une différence de niveau entre l'amont et l'aval. Il peut notamment servir à stabiliser le lit ou à relever le niveau de l'eau. Son abaissement partiel est appelé arasement ; sa suppression complète est appelée dérasement.

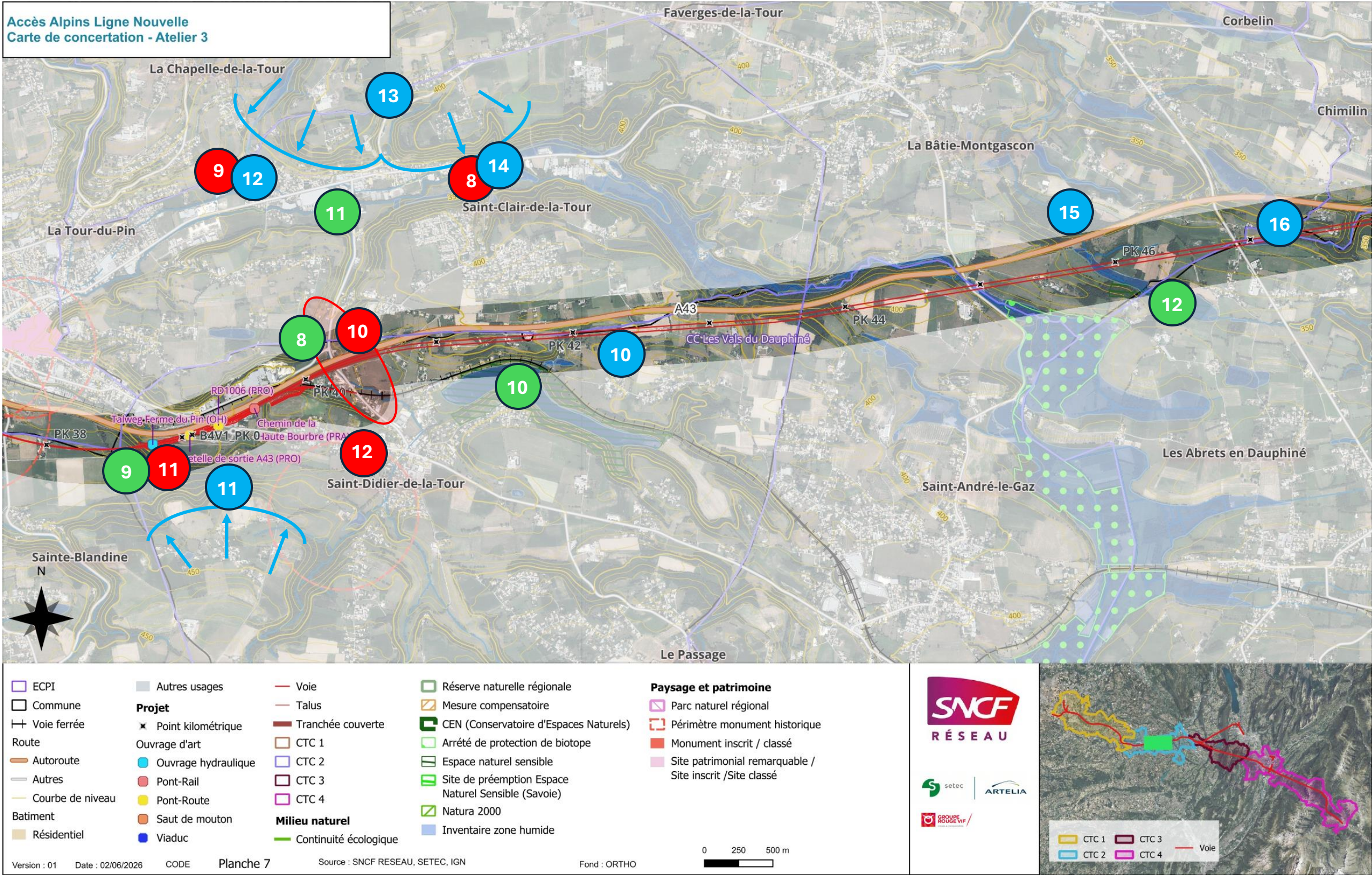
Tablier d'un pont : Partie porteuse, généralement horizontale, d'un pont ou d'un viaduc. Il supporte les voies de circulation, par exemple une voie ferrée, une route, une piste ou un cheminement piéton.

Talweg : Ligne qui relie les points les plus bas d'une vallée ou d'un vallon. Les eaux de ruissellement et les cours d'eau ont naturellement tendance à s'y écouler.

CTC Vals du Dauphiné (4 juin 2026) – Atelier 3 : Eau et Section française du Lyon-Turin



CTC Vals du Dauphiné (4 juin 2026) – Atelier 3 : Eau et Section française du Lyon-Turin



Légende des contributions :

Inondations :

- 1

Inondation recensée
- 1

Précision sur la zone inondée
- 1

Projet de lutte contre le risque inondation

Cours d'eau et milieux aquatiques :

- 1

Zone à enjeux forts pour les cours d'eau et les milieux aquatiques
- 1

Projet de gestion des cours d'eau ou du milieu aquatique

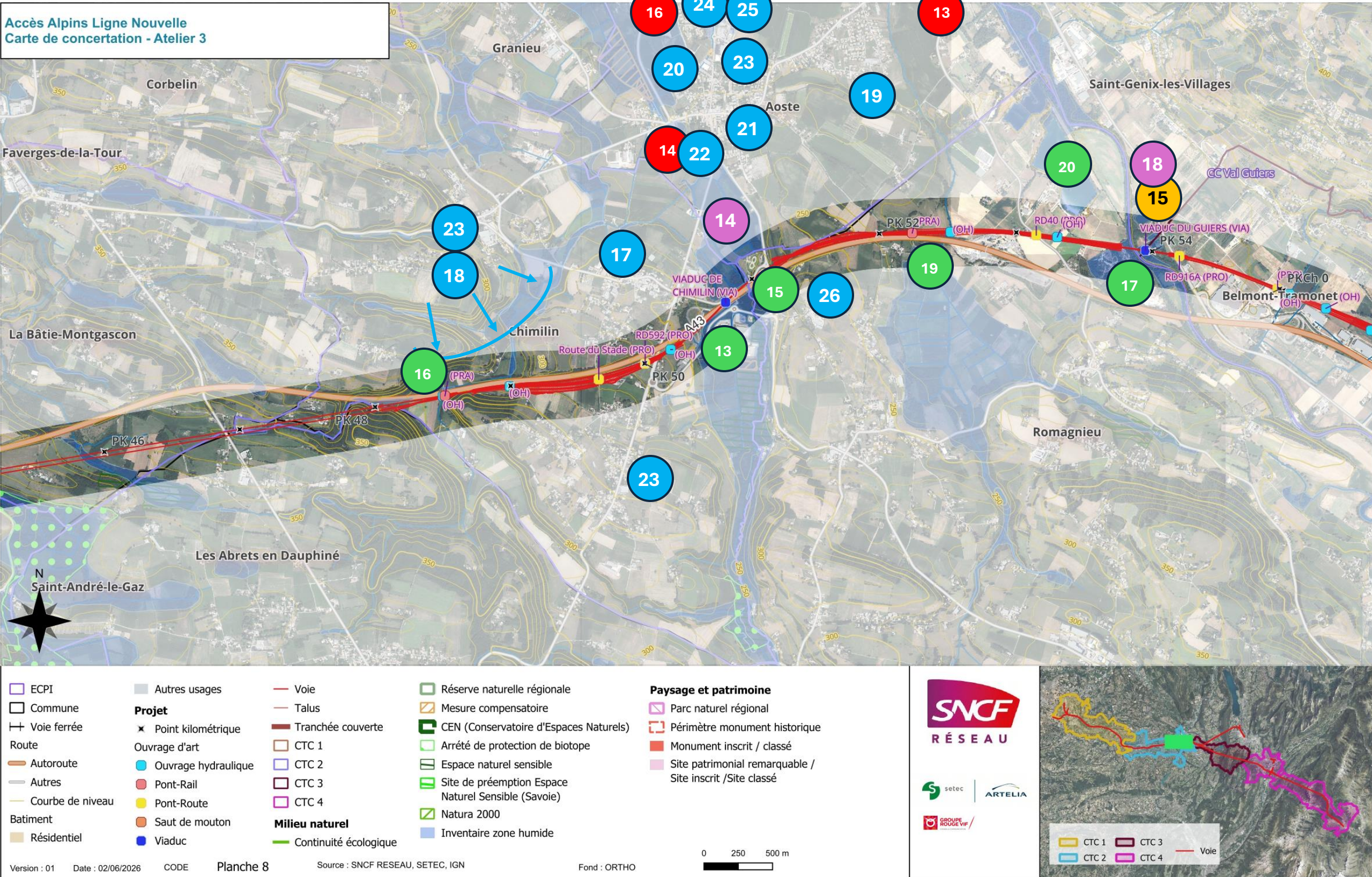
Sources et captages :

- 1

Source ou captage identifié
- 1

Sens des écoulements

CTC Vals du Dauphiné (4 juin 2026) – Atelier 3 : Eau et Section française du Lyon-Turin



Légende des contributions :

- Inondations :

1

Inondation recensée

1

Projet de lutte contre le risque inondation
- Cours d'eau et milieux aquatiques :

1

Zone à enjeux forts pour les cours d'eau et les milieux aquatiques

1

Projet de gestion des cours d'eau ou du milieu aquatique
- Sources et captages :

1

Source ou captage identifié

1

Sens des écoulements

Atelier 3 (4 juin 2026) - Eau et Section française du Lyon-Turin

N° CARTE LEGENDEE	n° de page de l'information	Sujet eau	couleur étiquette	Localisation	Précision / demande
INONDATION					
1	p.1	Inondation		Sérézin-de-la-Tour - Cessieu	Risque d'inondation autour de l'échangeur de Coiranne. Inondation par un cours d'eau bloqué (La Bourbre)
2	p.1	Inondation		Cessieu et Saint-Victor-de-Cessieu	Inondation en 1990 dans les deux centres-villes. Le syndicat mixte de la Bourbre a été créé suite à cette inondation qui a touché le territoire jusqu'à Bourgoin-Jallieu
3	p.1	Inondation		Saint-Jean-de-Soudain - Cessieu + secteur Marcus	Projet de reméandrage et de renaturation de la Bourbre. L'EPAGE gère plusieurs affluents problématiques avec des équipements de type "pièges à cailloux". Un point de vigilance est apporté sur la nappe affleurante à cet endroit. Lors de la création récente de mesures compensatoires, des problèmes en lien avec cette nappe ont eu lieu.
4	p.1	Inondation		Saint-Jean-de-Soudain	Canal de dérivation de la Bourbre
5	p.1	Inondation		Cessieu / Saint-Jean-de-Soudain	Ruisseau de l'étang malin - chemin du Mouchon avec attention particulière à avoir. La voie ferrée actuelle est sur le tracé du cours d'eau.
6	p.1	Inondation		La-Tour-du-Pin	Inondation à l'été 2024
7	p.1	Inondation		La-Tour-du-Pin	Dalot dans la ville, personne ne sait qui l'entretient.
8	p.2	Inondation		Saint-Clair-de-la-Tour	Inondation vers le stade à l'été 2024
9	p.2	Inondation		La-Chapelle-de-la-Tour	Inondation entre 2023 et 2026
10	p.2	Inondation		Saint-Didier-de-la-Tour	Inondation en 2024
11	p.2	Inondation		Saint-Didier-de-la-Tour	Vigilance quant aux futures inondations avec un "effet cuvette" de la zone en contrebas
12	p.2	Inondation		Saint-Didier-de-la-Tour	Ancien cours d'eau "Ruy Jaillet" sujet aux inondations
13	p.3	Inondation		Saint-Didier-d'Aoste	Inondation
14	p.3	Inondation		Aoste	Inondation d'Aoste par la Bièvre de façon régulière. Le Rhône en crue n'absorbe pas les débits de la Bièvre et cause des inondations en aval.
15	p.3	Inondation		Romagnieu - Belmont-Tramonet	Projet de reméandrage du Guiers au niveau du futur viaduc.
16	p.3	Inondation		Aoste - Pressins	Sur la Bièvre, débordements fréquents autour d'Aoste et Pressins notamment en 2001 et 2018. A Pressins, problème lié à l'absence de piège à matériaux.
COURS D'EAU ET MILIEUX AQUATIQUES					
1	p.1	Cours d'eau		Ruy-Montceau	Passage de la Bourbre sous un viaduc
2	p.1	Cours d'eau		Cessieu - Sérézin-de-la-Tour	Pont sur le passage de l'Hien

Site d'inondation
Projet de lutte contre le risque inondation

Zones à enjeux forts
Projet de gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques

3	p.1	Cours d'eau		Saint-Jean-de-Soudain	Canal Mouturier
4	p.1	Cours d'eau		Cessieu - Saint-Jean-de-Soudain	Projet de renaturation de la Bourbre par l'EPAGE de la Bourbre
5	p.1	Cours d'eau		Cessieu - Saint-Victor-de-Cessieu	Ruisseau de l'étang Malin qui alimente les marais
6	p.1	Cours d'eau		Saint-Jean-de-Soudain	Ruisseau de Bas Cuirieu - potentielle amélioration du gros seuil existant à prévoir pour la continuité écologique
7	p.1	Cours d'eau		Saint-Jean-de-Soudain	Petit seuil et gestion de la végétation (arasement à prévoir ?) car la ligne passera au-dessus
8	p.2	Cours d'eau		Saint-Didier-de-la-Tour jusqu'à Chimilin	Maintenir la continuité hydraulique du ruisseau du Moulin (attention ce ruisseau déborde)
9	p.2	Cours d'eau		Saint-Didier-de-la-Tour jusqu'à Chimilin	Vigilance sur le risque infiltration et ruissellement le long du tunnel de Sainte-Blandine.
10	p.2	Cours d'eau		Saint-Didier-de-la-Tour	Lac Saint-Félix dont le niveau d'eau varie fortement, en lien avec la nappe. Vigilance à avoir quant à l'impact hydraulique du projet
11	p.2	Cours d'eau		Saint-Clair-de-la-Tour	Présence d'un talweg. Sources nombreuses à cet endroit. Nécessité de rétablir une continuité hydraulique tout en prenant en compte que la voie ferrée empêche les débordements, notamment avec la présence d'un cours d'eau canalisé sous l'autoroute (ruisseau des Moulins)
12	p.2	Cours d'eau		Les-Abrets-en-Dauphiné	Etang Malseroud (Espace Naturel Sensible)
13	p.3	Cours d'eau		Chimilin	Passage de la Bièvre; Un cours d'eau se jette dans la Bièvre et a déjà été dévié par le passé.
14	p.3	Cours d'eau		Chimilin - Aoste	Projets de renaturation de la Bièvre et du Guiers par le SIAGA
15	p.3	Cours d'eau		Chimilin - Aoste	Seuil sur la Bièvre sous l'autoroute
16	p.3	Cours d'eau		Chimilin	Enjeu en tête de tunnel
17	p.3	Cours d'eau		Romagnieu	Passage du Guiers
18	p.3	Cours d'eau		Romagnieu - Saint-Genix-les-Villages	Projet de renaturation du Guiers
19	p.3	Cours d'eau		Romagnieu	Passage Guindan. Vigilance à avoir sur l'étang
20	p.3	Cours d'eau		Romagnieu	Lac de Romagnieu avec présence de la base de loisirs
SOURCES ET CAPTAGES					
1	p.1	Sources et captages		Cessieu	Captage de Vachères
2	p.1	Sources et captages		Cessieu	Ecoulements nombreux dans les côteaux
3	p.1	Sources et captages		Saint-Victor-de-Cessieu	Bourbre - captage Ravinet
4	p.1	Sources et captages		Saint-Victor-de-Cessieu	Quartier de Gorgeolas avec des puits (au moins 3) et des sources privées. 1 habitation est alimentée par un captage
5	p.1	Sources et captages		Saint-Victor-de-Cessieu	Secteur de la Garine avec multiples sources et présence de nombreuses sources privées et d'utilisations par les agriculteurs
6	p.1	Sources et captages		Cessieu - Saint-Jean-de-Soudain	Source privée
7	p.1	Sources et captages		La-Chapelle-de-la-Tour	Etude faite pour l'EPAGE de la Bourbre par Artelia (étude quantitative sur la ressource en eau)
8	p.1	Sources et captages		Saint-Didier-de-la-Tour	Sources qui ne se tarissent jamais, notamment le captage d'un agriculteur
9	p.1	Sources et captages		La-Chapelle-de-la-Tour - La-Tour-du-Pin	Ecoulements nombreux dans les côteaux
10	p.2	Sources et captages		Saint-Didier-de-la-Tour	Présence d'eau dans le pré "abreuvoir"
11	p.2	Sources et captages		Saint-Didier-de-la-Tour	Nombreuses résurgences situées sur le coteau
12	p.2	Sources et captages		Saint-Clair-de-la-Tour	Puit de Passeron

Point identifié

13	p.2	Sources et captages		Saint-Clair-de-la-Tour	Sources privées
14	p.2	Sources et captages		Saint-Clair-de-la-Tour	Source canalisée
15	p.2	Sources et captages		Les-Abrets-en-Dauphiné	Trop-plein de l'étang de Malseroud
16	p.2	Sources et captages		Chimilin	Réservoir de Biédon / Chimilin
17	p.3	Sources et captages		Chimilin	Captage du Ponier
18	p.3	Sources et captages		Chimilin	Secteur de Chimilin - Sources qui "déboulent" de la colline en direction de la voie ferrée
19	p.3	Sources et captages		Chimilin	Sources - idem sur La-Chapelle-de-la-Tour et Saint-Didier-de-la-Tour
20	p.3	Sources et captages		Aoste	Nouvelle ressource à l'étude en vue de créer un captage d'eau potable
21	p.3	Sources et captages		Aoste	Fontaine d'Aoste
22	p.3	Sources et captages		Aoste	Captage de Fontagnieu - Aoste
23	p.3	Sources et captages		Chimilin et Aoste	Nombreux puits identifiés sur des terrains privés
24	p.3	Sources et captages		Aoste	Captage salaisonnerie de jambon d'Aoste
25	p.3	Sources et captages		Saint-Didier-d'Aoste	Futur captage en prospection
26	p.3	Sources et captages		Romagnieu	Réservoir de Borgeron